

**A nos membres
Aux membres du corps forestier**



Echandens, le 13 décembre 2011

Bulletin d'information - DECEMBRE 2011

Madame, Monsieur,
Cher Membre,

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2012.

Alors que l'hiver semble enfin frapper à notre porte, vous trouvez ci-dessous quelques informations sur nos activités présentes :

Swiss Expo

Du 12 au 15 janvier 2012 aura lieu au Palais de Beaulieu de Lausanne Swiss Expo, avec une grande nouveauté cette année, l'ouverture d'un secteur forestier. La Forestière sera présente et nous avons le plaisir de vous remettre en annexe une invitation pour ce salon.

Venez nombreux nous rendre visite !

SWISS EXPO

Salon professionnel agrotechnique



Cedotec

La période des cadeaux arrive, vous trouvez en annexe des prospectus du Cedotec pour des livres richement illustrés.

Dans la collection du patrimoine vaudois « **Forêts vaudoises** » permet de découvrir les nombreuses facettes des forêts vaudoises.

« **Tavillons et bardeaux** » d'Olivier Veuve et Pierre Grandjean aborde cette expression de notre patrimoine architectural remise au goût du jour dans des réalisations classiques ou contemporaines.

« **Construction et énergie** ». Cet ouvrage passe en revue tous les paramètres constructifs liés à la performance énergétique et au développement durable d'un bâtiment.

« **Bois, Systèmes constructifs** » est un outil indispensable pour qui construit en bois. Il donne une vue d'ensemble des nouvelles méthodes de mise en œuvre des constructions en bois.

« **Surélévations en bois** » de Markus Mooser, Marc Forestier et Mélanie Pittet-Baschung présente une description complète des techniques de surélévation en bois.

Marché des bois

Le début de campagne a été pénible du fait du cours de l'Euro : les négociations de prix ont été retardées jusqu'après la décision de la Banque Nationale Suisse d'établir un filet de protection à CHF 1.20.

Heureusement, tant dans les pays qui nous entourent que chez nous, la demande a été bonne. D'autre part, la météo fort clémente de cet automne a aidé les forestiers à abattre dans de très bonnes conditions.

Nous relevons à ce titre, mais aussi grâce à l'excellent travail de nos six agents, un mois de novembre intéressant : plus de 29'000 m³ de bois facturés (donc abattus, façonnés, vendus et enlevés).

Les prix sont moins satisfaisants et s'établissent pour les cinq premiers mois de l'exercice à CHF 82.11/m³ de moyenne.

Si l'on dissèque ce chiffre, on constate que les bois vendus en dehors de notre plus gros client s'établissent à CHF 89.--/m³ (budget à CHF 86.-).

Les volumes commercialisés pour cette même période (juillet à novembre 2011) s'établissent à 79'979 m³.

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
88'131 m ³	80'831 m ³	90'931 m ³	79'979 m ³

En regardant l'évolution des quatre dernières années, nous constatons que cette année nous sommes en retard d'environ 10'000 m³ par rapport à l'an passé, mais que ces volumes correspondent presque à ceux de 2009-2010 !

Nous avons donc bon espoir d'arriver aux chiffres budgetisés.

Mise de bois feuillus

La traditionnelle mise de bois feuillus a eut lieu le mercredi 14 décembre dernier. A cette occasion, quelques 2'450 m³ de bois feuillus ont été proposé aux acheteurs.



Obligation de déclarer le bois et les produits en bois dès 2012

L'ordonnance du Conseil fédéral du 4 juin 2010 (RS 944.021) sur la déclaration concernant le bois et les produits en bois est en vigueur depuis maintenant un an. La période transitoire arrive à échéance à la fin de l'année 2011. L'ordonnance instaure l'obligation, pour les bois et les produits en bois, de déclarer l'espèce et la provenance.

Les autres bases légales sont l'ordonnance du DFE du 7 juin 2010 (RS 944.021.1) et la loi du 5 octobre 1990 sur l'information des consommatrices et des consommateurs (LIC ; RS 944.0)

C'est pourquoi, dès le 1^{er} janvier 2012, sur les documents commerciaux destinés aux consommateurs, il faudra indiquer :

- 1) Le nom commercial du bois. Il est privilégié le nom de l'espèce, par exemple : chêne. Les appellations à caractère purement commercial doivent être en guillemets.
- 2) Indiquer le nom scientifique du bois (par exemple pour le chêne : *Quercus robur*). Pour simplifier, il suffit de fournir au consommateur les indications permettant de retrouver le nom scientifique du bois en renvoyant à la banque de données relative au bois, disponible à l'adresse : <https://www.konsum.admin.ch/holzdeklaration/suche/index.html>
- 3) L'origine du bois. Par exemple : « Provenance : Suisse ». Le certificat d'origine bois Suisse (COBS) ne remplace pas la déclaration.

Pour ce qui est du nom de l'espèce (essence) du bois, nos documents commerciaux, ainsi que les listes de cubages sont déjà conformes.

Nous allons rajouter en bas de page l'origine du bois et l'indication de l'adresse internet qui renvoie à la base de données des noms scientifiques. Il en résulte pour nos membres, propriétaires et gardes forestiers, aucun travail supplémentaire.

Comptoir Suisse

L'année internationale de la forêt arrive à son terme et c'est donc le moment de faire le bilan. On peut dire que celui de La Forestière est très positif avec la grande exposition « La forêt sort du bois » que nous avons réalisée lors du Comptoir suisse de cette année.

En effet, grâce à vous et à toutes les autres personnes qui ont contribué à la réalisation de ce stand, nous avons réuni en un même lieu tous les acteurs du milieu forestier répartis dans 4 secteurs (la forêt, l'accueil en forêt, les métiers de la forêt, l'économie du bois et de la forêt) et avons offert aux visiteurs du Comptoir une exposition qui lui a permis de les rencontrer.

Ce stand de 750 m² a été très apprécié puisque, selon les estimations de Beaulieu, quelques 80'000 personnes auraient foulé le sol de notre forêt indoor. De plus, nous avons eu la chance lors de la journée officielle du Comptoir de recevoir la visite de Monsieur le Conseiller fédéral Burkhalter accompagné de son épouse, ainsi que le conseil d'Etat vaudois incorpore et d'autres personnalités politiques vaudoises.

Nous avons été classés 4^{ème} meilleur stand de cette édition 2011 par les visiteurs.

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre aide sans laquelle tout cela n'aurait pas été possible. L'organisation de ce stand vous souhaite à tous de Belles Fêtes de fin d'année.





Vacances d'hiver

Nos bureaux seront fermés du vendredi 23 décembre 2011 à 17h00 au mardi 3 janvier 2012 à 08h00.

En vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu porter à ces quelques informations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Membre, nos salutations distinguées.

Pierre Lancoud, Directeur



La Pépinière de Genolier est à votre disposition pour toutes vos plantations !
www.pepinieredegenolier.ch



Rabais spécial pour nos membres !



LA FORESTIÈRE[®]

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

Site Internet : www.laforestiere.ch